



# ECOHOMEAU DU PLESSIS - PONTGOUIN (28)



Situé en Eure-et-Loir, l'écohomeau du Plessis est un projet lieu de vie de plusieurs familles qui souhaitent incarner un mode de vie écologique et harmonieux. Les futurs habitants se sont rassemblés autour de leur intention de partage, de sobriété, de simplicité, d'autonomie, et de respect de la nature et des cycles de la vie. Ils cherchent aussi à cultiver des valeurs de bienveillance et de responsabilité, afin de prendre soin du lieu, de la relation humaine, et de le rendre vivant.

## Objectifs

L'éco-homeau du Plessis est le lieu de vie de plusieurs familles qui souhaitent incarner un mode de vie écologique et harmonieux. Il soutient leur intention de partage, de sobriété, de simplicité, d'autonomie, et de respect de la nature et des cycles de la vie. Un des objectifs du projet est d'offrir des services communs aux habitants pour minimiser les surfaces bâties, les consommations de ressources naturelles et le coût pour chaque foyer.



## Innovations

Plusieurs facteurs novateurs sont à noter : Le mode de gouvernance démocratique basé sur la sociocratie.

Les maisons doivent avoir une isolation, au moins inférieure de 20% à la RT2012 et si possible passive..

Et enfin, posséder des parties communes (laveries, la maison commune) pour limiter l'utilisation d'espaces.

## Approche méthodologique

- 2013 : Premières études et début de la constitution du collectif.
- Mai 2015 : Mise en place du mandat d'engagement.
- Automne 2015 : Validation du cahier des charges et de la gouvernance de la future Association Syndicale Libre (ASL).
- Septembre 2016 : Enquête publique de cession du chemin communal.
- Décembre 2016 : Signature du compromis de vente.
- Avril 2017 : Enquête publique de modification du zonage d'assainissement.
- Juin 2017 : Dépôt du permis d'aménager signé par 26 foyers.
- Septembre 2017 : Validation du permis d'aménager.
- Décembre 2017 : Purge des recours sur le permis et création de l'ASL.
- Février 2018 : Signature des actes d'achat.
- Mars 2018 : Début des travaux d'aménagement.
- Mai 2019 : Inauguration du projet.
- Juin 2019 : Emménagement de la première famille.



POUR EN SAVOIR

PLUS :

<http://amma-wiki.org/ecohameauduplessis/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

## Durabilité

Le projet présente beaucoup d'actions en faveur du développement durable comme les systèmes de phytoépurations, les espaces communs comme la laverie, et les jardins en permaculture (sur une surface de 3,8 Ha).

Ce projet complète tous les aspects du développement durable en appliquant un mode de gouvernance et un fonctionnement collectif.

## Reproductibilité

Ce type d'action fonctionne à grande échelle (28 logements actuellement, une future maison des séniors...) mais l'idée du partage et de la vie collective que diffuse l'Eco-hameau du Plessis est elle, facilement applicable.

En effet l'habitat partagé est de plus en plus développé en France avec des associations qui aident les collectifs à concrétiser leurs projets ainsi que des subventions.

## Coûts

Chaque foyer a versé au début du projet 21 000 euros (pour une parcelle en maison mitoyenne) ou 32 000 euros (pour une parcelle pleine). Ce montant permet à chacun de disposer ensuite d'une parcelle viabilisée avec l'ensemble des travaux d'aménagement réalisés.

Les bâtiments communs et les trois systèmes de phytoépuration ont été mis en place par des apports de 10 000 euros par foyer.

Il faut y ajouter le prix de la maison (2000€/m<sup>2</sup> si une entreprise se charge des travaux).

## Contraintes / Difficultés

Obtenir la viabilisation des terrains et des aménagements par les autorisations publiques et juridiques prend du temps (cf approche méthodologique).

Monter un collectif réunissant les mêmes objectifs.

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://colibris-lemouvement.org/oasis>

## Contacts

Mathieu LABONNE : 06.77.40.30.98



Partenaire :



## Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Aménagement durable > Urbanisme durable